

Figeac-Communauté

Bagnac-sur-Célé - Bédrier - Cadrieu - Cajarc - Cambes - Camboulit - Camburat - Capdenac-Gare
Capdenac-le-Haut - Carayac - Cuzac - Faycelles - Felzins - Figeac - Fons - Fourmagnac - Frontenac
Gréalou - Larroque-Toirac - Lentillac-Saint-Blaise - Linac - Lissac-et-Mouret - Lunan - Marcihac-sur-Célé
Montredon - Planioles - Predeignes - Puyjourdes - Saint-Chels - Saint-Félix - Saint-Jean-de-Laur
Saint-Jean-Mirabel - Saint-Perdoux - Saint-Pierre-Toirac - Saint-Sulpice - Viazac

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Octobre-Novembre 2011 - N° 77

(Crédit photo : E. GRIMAULT)



Partenaires et non « obligés »

Depuis des mois, nous mettons en garde le Gouvernement sur l'inadaptation de la réforme qu'il a mis en œuvre pour les collectivités locales, qu'il s'agisse de la pseudo fusion entre Départements et Régions, de l'autoritarisme dont il a fait preuve en matière d'intercommunalité ou des conséquences de la suppression de la taxe professionnelle dans les conditions dans lesquelles elle a été opérée.

Obstiné, il n'a rien voulu entendre. La réponse est venue avec les élections sénatoriales. Si le Président de la République a perdu le soutien du Sénat, c'est en grande part pour le comportement qui a été le sien à l'égard des collectivités locales.

La France est une « république décentralisée ». C'est même Jean-Pierre Raffarin qui en a fait introduire le terme dans la Constitution. Communes, Départements et Régions assurent 75 % de l'investissement public et une large part du lien social sur le territoire national.

Le mépris affiché à leur égard, leur mise en cause permanente a provoqué la juste protestation qui a inversé la majorité sénatoriale.

Le Gouvernement l'a-t'il compris ? Ce n'est pas certain. Par contre, je suis convaincu qu'il évitera dans les mois qui viennent – et pour cause – de provoquer les élus qui, dans leur mission de représentation et défense des intérêts de leurs concitoyens, sont les partenaires naturels de l'Etat et non ses obligés.

Martin MALVY
Président de Figeac-Communauté



FIGEAC COMMUNAUTÉ
MAISON DES SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX
35-35 bis, allées Victor Hugo - BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex
Tél. accueil général : 05 65 11 22 76

MARCHÉS PUBLICS CONSULTABLES SUR INTERNET : www.ville-figeac.fr/c_communes/index.htm
Les bureaux sont ouverts au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

FIGEAC-COMMUNAUTÉ - Une publication de la Communauté de Communes - Directeur de la publication : Martin Malvy - Publicités/ Rédaction/Photos : Communauté de Communes - 35, allées Victor Hugo - 46100 Figeac - 05 65 11 22 76 et Mairie de Figeac - 8, rue de Colomb - 46100 Figeac - 05 65 50 05 40 - Conception/maquettes/Impression : Grapho Imprimeur- 33, rue Ortabadial - 46100 Figeac - 05 65 50 07 43 - Dépôt légal : Octobre-Novembre 2011 - Ce numéro a été tiré à 13 500 exemplaires.

Aménagement

« COEURS DE VILLAGES » :

Les opérations en cours ou à venir

A ce jour, Figeac-Communauté a déjà réalisé **14 opérations « Cœur de Village »** : Bagnac-sur-Célé, Bédrier, Cajarc, Cambes, Camburat, Faycelles, Felzins, Figeac, Fourmagnac, Lentillac Saint-Blaise, Marcilhac-sur-Célé, Montredon, Planioles et Saint-Félix. Seront concernées prochainement, les Communes de Saint-Pierre Toirac, Prendeignes et Saint-Jean Mirabel.

Ces opérations ont pour objectif de **réaménager les centre-bourgs** et de **mettre en valeur les atouts des villages du territoire intercommunal**. Elles sont réalisées en groupement de commande avec les Communes concernées : la Communauté finance la partie qualitative du projet et la moitié des travaux de voirie, la Commune prenant à sa charge le reste des dépenses (travaux sur les réseaux...). Soulignons que ces dossiers ne pourraient voir le jour sans le **soutien financier de l'Etat, de la Région et du Département**.

■ SAINT-PIERRE TOIRAC :

L'opération porte sur **la place de la mairie, la RD 18 et le jardin public**. Sur ce dernier secteur, le projet prévoit la création d'un cheminement piétonnier, d'un espace pique-nique, la mise en place de jeux pour enfants et un volet paysager. Sur la place du village, il s'agira de réorganiser la circulation et le stationnement des véhicules, de restaurer le calvaire et ses abords et de créer une terrasse en bois.

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à l'équipe composée de Territoires Sud (architecte paysagiste) et de CET Infra (bureau d'études). **Les travaux**, réalisés par l'entreprise Gregory-Malet pour la partie voirie et la SARL Marion pour les espaces verts, **débuteront mi-novembre** pour une durée d'environ trois mois.

Le montant des travaux de cette opération est estimé à 249 000 € H.T. La part de Figeac-Communauté s'élève à 223 000 € H.T. et celle de la Commune de Saint-Pierre Toirac à 26 000 € H.T. A noter que la Commune a financé en parallèle les travaux d'assainissement qui se sont déroulés courant octobre.



Dans le cadre de cette opération, Figeac-Communauté a signé avec le Conseil Général du Lot une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la RD 18.

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

■ PRENDEIGNES :

L'opération concerne les secteurs de la **place de l'église et de la mairie** (dont la plateforme située à l'arrière) et la **rue principale du bourg**.



Le projet prévoit l'aménagement de l'espace central devant l'église et la mairie avec la création d'un parvis commun, la mise en valeur du monument aux morts, l'aménagement paysager de l'espace situé derrière l'église et du cimetière, la réhabilitation de l'espace propriété face au bar associatif et la mise en lumière du clocher de l'église.

En prenant en compte les travaux d'éclairage public, le montant global de l'opération s'élève à 225 000 € H.T.

L'équipe de maîtrise d'œuvre est composée d'Emilie Graham (création d'extérieur - paysagiste) mandataire du groupement : M. Bregeon (paysagiste)-Mme Courtin (architecte)-Gétude (bureau d'étude). **Le démarrage du chantier est prévu pour la fin de cette année.**

■ SAINT-JEAN MIRABEL :

Le périmètre du projet comprend le **pôle de l'ancien village** (autour de la place de l'église), le **nouveau pôle** (mairie bibliothèque - salle polyvalente - halte des marcheurs) et **l'axe reliant ces deux secteurs**.

Principaux objectifs du projet : la mise en valeur de l'église et de ses abords (aménagement du parvis et éclairage de l'édifice, mise en valeur du monument aux morts, intégration des containers, plantations...), l'organisation des accès aux différents services (mairie, salle polyvalente, halte des marcheurs, zone de loisirs), la requalification du talus du terrain de tennis, le traitement paysager du mur de soutènement du terrain de sports et la création d'un véritable lien entre les différentes



parties du village (traitement du carrefour, mise en valeur du petit patrimoine...).

Le montant de ces travaux est estimé globalement à 406 000 € H.T, dont 324 000 € H.T. pour la part communautaire et 82 000 € H.T. pour la part communale. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Territoires Sud et CET Infra.

La consultation des entreprises devrait être lancée d'ici fin novembre. **Le début des travaux est programmé pour le début de l'année 2012.**

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Petite Enfance

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL DE FIGEAC : *Une nouvelle directrice*

La rentrée de la structure multi-accueil intercommunale de Figeac fut marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice, **Sandrine Pascal**. Originaire de Rodez, elle a suivi ses études à Grenoble - où elle obtient son diplôme d'**Educatrice de Jeunes Enfants** en 2004 - et occupé plusieurs postes au sein de structures spécialisées « Petite Enfance » (crèche, relais assistantes maternelles...). Souhaitant vivement revenir vivre et travailler dans sa région, Sandrine Pascal n'a donc pas hésité à postuler auprès de Figeac-Communauté lorsque le poste de direction de la crèche/halte-garderie s'est trouvé vacant.

A ses côtés, **une équipe professionnelle constituée de 13 agents** (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, titulaires du CAP petite enfance, une cuisinière/lingère, un agent d'entretien et une secrétaire à mi-temps). Depuis la rentrée, une infirmière puéricultrice, Odile Ouarad, intervient également sur la structure, le lundi et le mardi. Elle a principalement un rôle éducatif auprès des enfants en proposant des activités et des animations ponctuelles. Elle travaille également en étroite collaboration avec la directrice et la pédiatre qui effectue une visite mensuelle au sein de la crèche.

Ouverte en 2007 et gérée par Figeac-Communauté, la structure multi-accueil est située en centre ville, rue Guyot à Figeac.

Lieu d'éveil et de socialisation, destiné à développer l'autonomie des tout-petits qui y font leur première expérience de vie en collectivité, **la crèche est aussi un lieu d'échange avec les familles**.

La structure est organisée en trois secteurs distincts, selon l'âge et le mode de garde des enfants : les petits, les moyens/grands et la halte-garderie. Chacun bénéficie d'une salle de jeux, d'un coin repas/goûter, d'un dortoir, d'un espace change/sanitaires et d'un jardin privatif.



Sandrine Pascal



L'équipe : (de gauche à droite) Odile Ouarad, Corinne Boukamoun, Joëlle Agrech, Nathalie Niaucel, Mélanie Cazaux (remplaçante), Amandine Chapoulie, Véronique Laplaud, Françoise Dejean, Agna Curutchague (remplaçante), Martine Petit, Brigitte Ayadi et Elisabeth Schnee. Sur cette photo, deux personnes sont absentes (actuellement remplacées) : Christelle Borie et Stéphanie Imbert.

Plusieurs activités, proposées à l'extérieur de la structure, rythment la semaine des enfants : tous les matins (en fonction des conditions météo), les moyens et les grands font les courses (pain, viande...) pour le repas du midi auprès des commerçants du quartier ; le lundi matin, les grands vont à la bibliothèque, le vendredi matin, les moyens vont à « L'Ilot Câlin » (Relais Assistantes Maternelles) et tous les enfants profitent d'une animation lecture grâce à l'intervention de l'association « Lire à Figeac ».

La structure est ouverte du lundi au vendredi et peut accueillir 30 enfants, de 3 mois à 3 ans : 20 places en crèche et 10 en halte-garderie.

■ **En crèche**, l'accueil est à temps plein, **à partir de 7 h 45 et jusqu'à 18 h 15**

■ **En halte-garderie**, il est plus ponctuel, à la demi-journée sans le repas, **de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h**

Les inscriptions se font auprès de la directrice qui reçoit les parents sur rendez-vous.

Contact : rue Guyot à Figeac - Tél : 05 65 34 24 26

Jeunesse

OPÉRATION « SAC ADOS » : Les voyages forment la jeunesse...

Cet été, les Espaces Jeunes de Figeac-Communauté avaient décidé de relayer le dispositif « Sac Ados » mis en place par la Caisse Régionale d'Allocations Familiales (voir encadré). Organisée dans le cadre du Projet Educatif Local et portée par l'association « Colin-Maillard » de Cajarc et l'Office Social et Culturel de Capdenac-Gare, cette action a permis à une vingtaine de jeunes de partir en vacances en totale autonomie. Destination l'Espagne pour les Figeacois(es) et les Capdenacois(es), Argelès-Plage ou encore la Croatie pour les Cajarcois(es).

Encadrés par les animateurs, les jeunes ont monté leur projet par eux-mêmes, étape par étape : du choix de la destination au mode de transport, de l'élaboration du budget à la réservation des hébergements. A leur retour, fiers de cette expérience, ils ne souhaitent qu'une chose : recommencer !

Témoignage d'un groupe de 4 garçons, âgés de 17 à 18 ans, partis à Argelès pour 8 jours de camping entre copains : « *Sac Ados nous a permis d'organiser notre premier voyage en autonomie. Cette expérience nous a réellement aidés à nous prendre en main, à nous débrouiller. Nous avons fait de nombreuses rencontres... le plus drôle a été d'oublier la tente le jour de notre départ... il a fallu improviser sur place !* ».



Vianney, Georget, Franck et Sid : 4 jeunes cajarcois à Argelès-plage.

« Sac Ados », c'est quoi ?

C'est une bourse d'aide au départ visant à favoriser les vacances en autonomie (sans encadrement familial ni professionnel) des jeunes âgés de 16 à 25 ans. En groupe (de 2 à 6) ils doivent élaborer le projet de A à Z pour un séjour d'une semaine au minimum. Les jeunes retenus bénéficient d'un accompagnement éducatif pour la préparation de leur projet de vacances et d'une contribution directe sous la forme d'un pack constitué d'un sac à dos, 100 € en chèques vacances, 30 € en chèques services (mention alimentation), un kit information et prévention santé (crème solaire, livret équilibre alimentaire, préservatif...) et une carte de téléphone.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

Rompre avec l'isolement et promouvoir l'autonomie

Fin 2010, le Centre Intercommunal d'Action Sociale, en partenariat avec les travailleurs sociaux et les associations caritatives locales, réalisait un diagnostic de la demande sociale sur le territoire de Figeac-Communauté. Au final, un constat : de nouvelles formes de pauvreté sont apparues depuis quelques années, touchant des catégories de la population jusqu'alors épargnées (jeunes sans emploi, étudiants, travailleurs et retraités aux faibles revenus, personnes handicapées, familles monoparentales...). Touchées de plein fouet par la crise, ces personnes n'arrivent plus à faire face aux dépenses quotidiennes, notamment pour une alimentation variée et équilibrée.

Face à l'accroissement significatif des demandes d'aide alimentaire, élus, partenaires institutionnels et

associatifs, réunis au sein d'un comité de pilotage, ont mené une réflexion commune pour mettre en place un **nouveau dispositif basé sur l'insertion sociale et économique plutôt que sur l'assistanat.**

Epaulé par de nombreux partenaires (*), le C.I.A.S. a donc décidé de créer une épicerie sociale et solidaire à Figeac, au rez-de-chaussée du Centre Social, dans des locaux réhabilités par la Ville de Figeac. L'objectif est d'**apporter aux personnes en situation précaire une aide alimentaire adaptée en les accompagnant dans une démarche de réinsertion active.**

Dans un premier temps, 15 familles, identifiées par les services sociaux, devraient bénéficier de ce nouveau dispositif.

..... Fonctionnement et objectifs

Dans un espace aménagé en libre service comme un commerce traditionnel, **l'épicerie sociale et solidaire propose des produits variés et de qualité** (denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien) à **des prix réduits** (autour de 20 % de la valeur marchande). A la différence du colis alimentaire, elle permet au bénéficiaire de choisir les produits qu'il souhaite consommer et de s'acquitter d'une facture, même minime. **En plaçant le bénéficiaire en situation d'acteur, on va l'aider à sortir d'une logique d'assistanat.**

En parallèle, **l'économie réalisée sur le budget alimentation doit permettre au bénéficiaire de financer un projet** visant à améliorer sa vie quotidienne ou son insertion professionnelle. Projet défini avec un travailleur social au moment de l'inscription. Cet engagement est primordial car il permet de restaurer une dynamique et d'amorcer un retour à l'autonomie.

Les bénéficiaires sont sélectionnés après examen de leur situation et accord de la commission d'admission. Le montant mensuel d'achats autorisé est calculé en fonction du « Reste à Vivre » (***) et de la composition du foyer.

L'accès à l'épicerie est limité à une période définie pendant laquelle un accompagnement social et budgétaire est mis en place. Des actions éducatives sur les thématiques de l'alimentation et de la consommation (atelier de cuisine, de nutrition...) sont proposées aux familles. Ces activités s'appuient sur les compétences de chacun pour aider la personne à reprendre confiance, à retrouver l'estime de soi.

Au-delà de l'aide alimentaire, l'épicerie sociale et solidaire se veut un lieu d'accueil, d'écoute et de partage où les bénéficiaires, souvent en situation d'exclusion, vont pouvoir **reconstruire des liens et se tourner vers le monde extérieur.**

..... Moyens mis en œuvre

L'approvisionnement de l'épicerie sera principalement assuré par la Banque Alimentaire du Lot et le soutien de l'ANDES. D'autres partenariats sont à l'étude, notamment avec des enseignes locales de la grande distribution et des entreprises de l'agro-alimentaire. Concernant l'approvisionnement en fruits et légumes frais, le CIAS s'est rapproché de la SICASELI pour instaurer un circuit court avec des producteurs locaux. Autre piste à l'étude, la mise en culture de parcelles en bordure du Célé dans le cadre d'un projet collectif de jardinage.

(*) *Partenaires opérationnels : Ville de Figeac, ANDES (Association Nationale de Développement d'Épicerie Sociale et Solidaire), Banque Alimentaire du Lot, Centre Social et de Prévention de Figeac, association « Au fil des jours », REGAIN, Centre Médico Social, Croix Rouge, Restos du Cœur, Secours Populaire Français, Secours Catholique, Emmaüs, Intermarché Figeac, SICASELI et Pays de Figeac.*

Partenaires financiers : Figeac-Communauté, Ville de Figeac, ANDES, DRAAF, association « Accueil et Partage ».

(**) *Reste A Vivre : son calcul prend en compte toutes les charges et les ressources d'un foyer. Plus juste que le quotient familial, il détermine le montant exact dont dispose une personne pour se nourrir.*

NÉOLOT :

Une nouvelle société de services installée à Calfatech

Depuis le 1^{er} septembre, la société NéoLot occupe un bureau au sein de la pépinière d'entreprise Calfatech, située sur le Parc d'activités de Quercypôle de Cambes. **Spécialisée dans le conseil et la formation sur mesure dans les domaines du management de la Qualité, de l'Environnement et du Développement Durable**, NéoLot intervient dans des secteurs économiques variés (industrie, agroalimentaire, laboratoires, services, collectivités, santé) avec l'appui d'un réseau de consultants experts si nécessaire.

Depuis plus de 15 ans, sa fondatrice Béatrice Barlerin accompagne les entreprises et les institutions dans leur développement et la valorisation de leurs savoirs. Après une formation d'ingénieur et un master de management, elle a exercé sur les terrains de l'automobile, du nucléaire, des laboratoires d'enseignement et de recherche avant de pratiquer le consulting qualité &



Béatrice Barlerin.

environnement sur d'autres thèmes (santé, communication ...). Elle a choisi de créer sa propre structure dans le Lot, un retour aux origines familiales !

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

■ CINÉMAS : les deux salles à l'heure du numérique

Avec le passage au numérique, nous assistons à un bouleversement historique dans le monde du cinéma ! Les copies argentiques, supports des films créés y a plus de 100 ans disparaissent pour laisser la place à un support dématérialisé, mieux adapté à la technologie actuelle. Pour les projectionnistes, fini les bobines de 30 kg qui seront dans un premier temps remplacées par des disques durs puis complètement dématérialisées. Le montage des films se fera avec des logiciels dédiés à l'exploitation des cinémas. Pour les spectateurs, fini les copies rayées, les problèmes de son, de netteté ou de cadrage...

Figeac-Communauté a entrepris d'importants travaux sur la salle *Atmosphère* à Capdenac-Gare avec la rénovation de la toiture, de la façade et l'aménagement d'un local de travail. En parallèle, elle **réalise les travaux d'aménagement des deux cabines de projections indispensables pour pouvoir accueillir le numérique, notamment en terme de climatisation** - le projecteur ne pouvant fonctionner qu'entre 16° C et 26° C - et de réseau Internet.

L'acquisition de la technologie numérique représente un investissement de l'ordre de 100 000 € par salle, amorti sur 7 ans grâce au soutien des collectivités (Centre National de la Cinématographie et Conseil Régional Midi-Pyrénées), à la participation financière des distributeurs et un autofinancement de l'ordre de 20 %.

Début décembre, les deux salles de Figeac-Communauté seront équipées et pourront présenter des films en 3D avec un dispositif de lunettes « actives ». Des lunettes très sophistiquées mises à disposition du public et restituées après chaque séance.

Cette mutation du cinéma est également une petite révolution pour les projectionnistes qui ont reçu fin septembre une première formation spécifique sur le numérique.

Enfin, les possibilités ouvertes par cette « nouvelle façon de faire du cinéma » constituent une formidable opportunité pour faire vivre nos salles et les ouvrir plus encore à de nouveaux publics.

■ LECTURE PUBLIQUE : Cajarc, 4^{ème} site du réseau

La bibliothèque de Cajarc a ouvert ses portes fin juillet place Françoise Sagan. En intégrant le réseau des bibliothèques de Figeac-Communauté, elle rejoint les trois autres sites : Bagnac-sur-Célé, Capdenac-Gare et Figeac (*). Pour l'heure, la structure est gérée par un groupe de bénévoles cajarcois et ouverte 4 heures par semaine. Le fonds documentaire (livres, revues et CD),

mis à disposition par la Bibliothèque Départementale de Prêt, est régulièrement renouvelé.

Place Françoise Sagan - Tel : 05 65 38 10 16

Ouverte au public le mercredi de 10 h à 12 h et le samedi de 16 h à 18 h.

(* Un seul abonnement donne accès aux 4 bibliothèques du réseau pour l'emprunt de documents, l'accès à Internet et à la plateforme de téléchargement Bibliomédias.

■ LIRE À FIGEAC : lectures dans la ville

« Lire à Figeac » a confié la programmation de ses lectures d'automne à « Lectures & Lecteurs ». En partenariat avec le musée Champollion-les Ecritures du Monde et les services culturels de Figeac-Communauté, les deux associations vous convient à **des lectures en différents lieux de la ville** (*)... **Du 24 au 27 novembre**, des comédiens professionnels, accompagnés de musiciens, vous proposeront de larges **extraits de trois romans récents qui traitent de l'adolescence** : « Le club des incorrigibles optimistes » de Jean-Michel Guenassia, « Mon père est femme de ménage » de Safia Azzedine et « Ce père que j'aimais malgré tout » de Franck Ribault. Ces paroles d'adolescents, leurs envies de lire, d'écrire, de créer...sont au cœur d'un croisement ludique de lectures entre trois auteurs et trois jeunesses

radicalement différentes. La soif de lecture et de savoir fait le lien entre ces trois romans.

Pour vous mettre en appétit, rendez-vous jeudi 24 novembre, à 20 h 30, au cinéma Charles Boyer, pour la lecture de quelques extraits de ces romans suivie de la projection de six courts métrages français, dont « Logorama & Cie ». Conçus par de jeunes créateurs pour des jeunes (dès 14 ans), ces courts métrages nous ouvrent les yeux sur un cinéma d'animation qui a du sens et portent un regard fort sur le monde.

(* Sept rendez-vous sont prévus à Figeac et un à Capdenac-Gare.

